BRICARD, LACROIX & ASSOCIES S.A.R.L.

Société d'Expertise Comptable inscrite au Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Paris Ile-de-France

AUDIT – BILAN – CONSEIL

Agnès BRICARD-DI PIETRO
Elisabeth LACROIX-PHILIPS

Patrick BRICARD
Mario CAPUNAY
Nadine LEGUILLOU
Carlos REBELO

31/10/2008

TPE – PME : DEVANT LA CRISE ACTUELLE, DES ORIENTATIONS ADAPTEES A VOS DIFFICULTES

TYPES DE DIFFICULTES *	**ORIENTATIONS ADAPTEES AUX TYPES DE DIFFICULTES : DES SOLUTIONS POSSIBLES ****
1/ Problèmes de trésorerie dû à des délais de paiements des clients qui s'allongent ou à des impayés clients	Financement « exceptionnel » des Pouvoirs Publics : 1/ Plan de soutien PME OSEO → www.oseo.fr 2/ Parrains PME dans les DRIRE
2/ Dégradation de votre cotation fournisseurs (en traitant une réduction des délais de paiement par ces derniers ou refus de livrer)	Financement « exceptionnel » des Pouvoirs Publics : 1/ Plan de soutien PME OSEO → www.oseo.fr 2/ Parrains PME dans les DRIRE
3/ Dénonciation des concours bancaires 60 jours maximum pour trouver une solution (courrier recommandé de votre banque)	1/ Prise de rendez-vous auprès de la cellule Prévention ou Secrétariat du Président du Tribunal de Commerce **pour orientation** 2/ Demande de Mandat ad hoc (ou conciliation) *(confidentiel, pas de mention sur l'extrait Kbis)* auprès du Président du Tribunal de Commerce pour consolidation et étalement.
4/ Retard dans les échéances de vos emprunts bancaires	1/ Prise de rendez-vous auprès de la cellule Prévention ou Secrétariat du Président du Tribunal de **pour orientation** 2/ Demande de Mandat ad hoc (ou conciliation) *(confidentiel, pas de mention sur l'extrait Kbis)* auprès du Président du Tribunal de Commerce pour étalement de l'emprunt bancaire restant avec impayés sur une durée 7 ans, 10 ans.
5/ Retard dans les paiements des dettes fiscales et sociales	Etalement de ces dettes sur 36 mois à la Commission des Chefs de Services Financiers (CCSF) de la Trésorerie Générale (une par département) **Traitement accéléré avec un dossier simplifié**

* **Documentation complémentaire** :

Diagnostics	n° 1	TPE
	n° 2	PME
	n° 3	Cotation de l'organisation

Ne pas oublier de faire votre diagnostic

** **Attention à ne pas être en cessation de paiement**

→ Voir votre expert-comptable pour une analyse personnalisée